



« A qui veut il n'est chose difficile »

On m'a injecté le vaccin AstraZeneca le 17 mars. Je reste extrêmement reconnaissante au gouvernement de notre pays de ne pas avoir succombé à l'intoxe qui s'est emparée de tant de gouvernements européens. Un nombre statistiquement insignifiant de thromboses chez des femmes jeunes a en effet amené une série de pays européens à interrompre l'utilisation du vaccin AstraZeneca.

La raison officielle était le sacro-saint principe de précaution. En réalité, la précaution visait surtout à protéger le pouvoir politique d'éventuelles plaintes et procès. Des centaines de personnes meurent chaque jour en Europe de la COVID19 (23 en Belgique selon les chiffres du 19 mars). Personne n'en est jugé responsable. Mais qu'un seul décès soit imputé à un vaccin et le gouvernement risque d'en être blâmé. Il a fait preuve de désinvolture en exposant la population à un vaccin potentiellement dangereux ! Des procès pour 'négligence' et des demandes de dommages-intérêts sont à la clé. Eh bien, si 'négligence' il y avait, c'était celle d'interrompre la vaccination et de mettre ainsi un bien plus grand nombre de vies en danger. De grâce donnons la priorité à la raison, et aux scientifiques qui surveillent de près les moindres effets secondaires des vaccins.

Nous pouvons surmonter cette pandémie et nous le ferons, non pas avec des 'assouplissements' mais avec des vaccins, des vaccins et encore des vaccins. Et, tout aussi important, avec courage et discipline civique de la part de tous. On se plaint à présent de 'contraintes' et de 'violation de nos droits constitutionnels'. Ces gémisses feraient mieux de réfléchir à une règle de base : plus les citoyens, jeunes inclus, se comportent de façon responsable, moins il est nécessaire de recourir à la contrainte. Organiser des fêtes et contribuer ainsi à la propagation du virus n'est pas une rébellion sympathique mais un comportement incivique.

Il est vrai que, pour le moment, la vie n'est pas des plus 'marrantes', ni pour les étudiants, ni pour beaucoup d'autres personnes. Mais où donc est-il écrit que nos sociétés possèdent, contrairement à la plus grande partie du monde, un droit permanent à la joyeuseté ? Dans nos pays démocratiques et prospères, l'éducation au sens des réalités et à la responsabilité sociale a peut-être été quelque peu négligée, au profit du fameux 'interdit d'interdire'.

Alors que j'attendais mon injection dans une pièce froide et traversée de courants d'air, et que des personnes autour de moi se plaignaient à haute voix de la file d'attente, j'ai pensé aux nombreux réfugiés partout dans le monde qui se retrouvent dans des endroits bien plus inhospitaliers et doivent attendre, impuissants, que quelqu'un veuille bien s'occuper d'eux. Pourquoi me serais-je plainte sachant que je finirais bien par être vaccinée et par rentrer dans mon appartement douillet ? J'ai au contraire remercié les gens du centre de vaccination d'avoir géré l'afflux de personnes avec tant de patience et de bonne humeur.

J'ai aussi pensé à mes parents qui avaient traversé deux guerres mondiales et n'en faisaient pas toute une histoire. « À qui veut il n'est chose difficile » ont-ils enseigné à leurs enfants. Il en va désormais de même pour surmonter cette pandémie.

A Pâques, nous célébrons la fête la plus importante du christianisme : la victoire de la vie sur la mort. Le carême est fini, l'hiver se termine. Le solstice d'été nous apporte chaque jour un supplément de soleil, de lumière. Alors, que cette fête de Pâques puisse être un soleil dans nos cœurs, une source d'ardeur, un 'sursum corda' pour affronter ces temps difficiles tous ensemble, avec foi en nous-mêmes, et, autant que possible, avec joie.

Par Mia Doornaert
Pour la newsletter d'avril 2021